

Liberté Égalité Fraternité

# Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté

# Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

#### Sommaire

Synthèse	p.1
Carte de qualification hydrologique des étiages	p.2
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.3
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.4
Cours d'eau : répartition par départements	p.5 à 7
Eaux souterraines	p.8

#### Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement https://vigieau.gouv.fr/

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site http://www.orisk-bfc.fr/

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)

http://www.hydro.eaufrance.fr/

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines https://ades.eaufrance.fr/

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

**Prochain bulletin :** lundi 16 septembre 2024

#### Situation à l'équilibre

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

#### Situation au 9 septembre 2024 :

Les Qm3J-N (ou VCN3) sur les 14 derniers jours sont à la baisse par rapport au bulletin du 2 septembre pour 51 stations – traduisant plutôt la situation du début de la semaine passée – à la hausse pour 12 stations et identiques pour 20 stations, sur un total de 83.

25 unités sécheresse ont atteint le seuil de vigilance, 11 le seuil d'alerte et 1 le seuil d'alerte renforcée. Ces valeurs correspondent approximativement à celles du dernier bulletin du 2 septembre, la situation se maintient pour le moment. Les débits actuels sont globalement supérieurs aux débits connus à la même période les années précédentes. Cette situation est susceptible d'évoluer rapidement, en fonction des précipitations à venir.

Les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement à la hausse : 19 piézomètres indiquent des valeurs supérieures à celles de la semaine dernière, 10 voient leur niveau baisser et 2 sont stables. Cette tendance est relative aux niveaux piézométriques instantanés qui sont de fait plus réactifs aux précipitations récentes que les Qm3J-N caractérisant les étiages des eaux surfaciques.

A l'instar des semaines passées, l'ensemble de ces valeurs reste globalement haut pour la saison : 24 nappes d'eau des 31 de l'échantillon observé pour lesquelles les données sont les plus récentes sont d'un niveau supérieur à leurs cotes moyennes mensuelles respectives.

Au 09/09/2024, la situation des semaines passées reste inchangée: les préfets des départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ont pris un arrêté plaçant leur département au niveau de vigilance sécheresse. Un arrêté de restriction des usages de l'eau (niveau alerte) a été signé par le préfet du Jura pour l'unité « Haute-Chaîne » (source VigiEau).

#### Points particuliers:

- les visites de terrain de 3 stations hydrométriques (l'Armançon à Brienon-sur-Armançon, la Gizia à Frontenaud et la Brenne à Sellières) ont conduit à la correction des valeurs de Qm3J-N sur la même période d'observation que le précédent bulletin;
- les données relatives à la majorité des nappes d'eau souterraine sont indisponibles depuis le 5 septembre 2024.

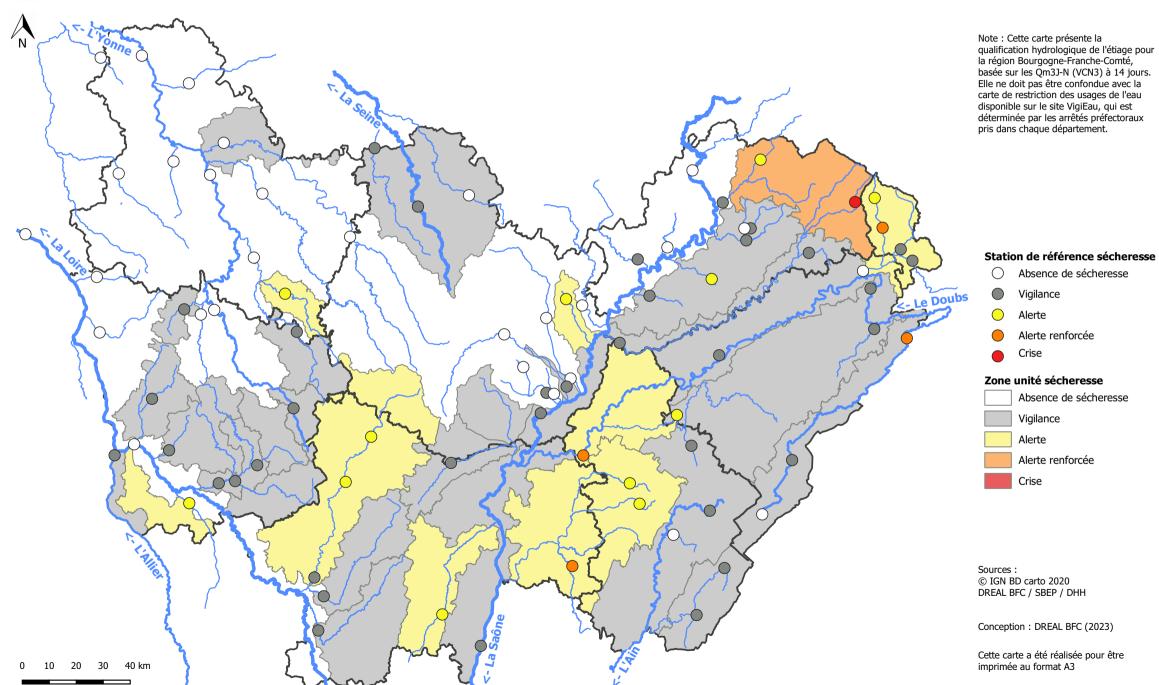


Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

# Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté Annexe cartographique

Bulletin sécheresse nº 08 du 09/09/2024





# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

		Se	uils de qualifica	tion de la séchere	esse	Qm3J-N	Qm3J-N		Overlief of
Stations	Dánt	Vigilance	Alerte	Alerte	Crise	(VCN3) 14	(VCN3) 14	Date du VCN3	Qualification
Stations	Dépt.	Vigilance (m³/s)	(m³/s)	renforcée (m³/s)	(m³/s)	jours (m³/s) au	jours (m³/s) au	observé	hydrologique ( l'étiage
		Eaux supe	rficielles : b		– Médite	01/09/2024 rranée – Cor	08/09/2024 se		
Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)									
Le Doubs à Mouthe	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.689	29/08 au 31/08	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	4.435	3.830	31/08 au 02/09	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	
Unité Haute Chaine (Jura) – stations de M		int-Claude et M	orez						vigilance
Unité Haute Chaine (Doubs) – les 5 statio	ins								vigilance
Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	et Jura) 25	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.740	30/08 au 01/09	<u> </u>
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de				0.110	0.000	0.100	0.170	02/03 40 0 1/03	vigilance
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs)-			et Janns						vigilance
Jnités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (S	Saône-et	Loire)							
La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	alerte
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	4.5760
			ı		00	0.120	0.120	25 45 5 17 55	
Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Do Le Doubs à Mathay	ubs et Ha	14.000	nité Nord Jura 8.900	(Jura) 7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	I
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	•
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	
	70	0.460	0.290	0.210	0.140		0.298		
Le Scey à Beveuge				0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	alerte
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Cham Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doub			-						vigilance
		·							0
Unité Allan (Doubs, Haute-Saône et Terr La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	alerte
L'Allan à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	
Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Sa	ône)								
La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	4.347	4.004	01/09 au 03/09	
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	0.995	30/08 au 01/09	alerte renfor
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.020	30 au 01/09	0.01001011011
Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (l	Hauta Sai	âno)							
e Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.040	01/09 au 03/09	
e Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.054	31/08 au 02/09	
La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.292	0.285	02/09 au 04/09	vigilance
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.148	0.143	01/09 au 03/09	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.358	0.346	01/09 au 03/09	
Unité Saône amont (Haute-Saône)									
a Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	5.287	5.066	31/08 au 02/09	
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	2.117	30/08 au 01/09	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	0.992	0.960	31/09 au 02/09	<u>I</u>
La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	01 au 03/09	
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	36.000	01 au 03/09	vigilance
a Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	81.000	01 au 03/09	vigilance
e Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.028	0.026	01 au 03/09	alerte
a Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	1.515	1.300	01 au 03/09	
a Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	3.272	2.900	01 au 03/09	
-'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.000	30/08 au 01/09	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	2.269	30/08 au 01/09	vigilance
Unité Vouge, Biètre, Cent-Fonts (Côte d'	Or)								
La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	
	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.300	26 au 28/08	1
La Biètre à Brazey-en-Plaine	21								4
	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.265	01 au 03/09	
La Biètre à Brazey-en-Plaine La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	1						- دامان
_a Biètre à Brazey-en-Plaine	_		0.170 0.094 0.240	0.150 0.060 0.210	0.145 0.031 0.140	0.250 0.150 0.284	0.265 0.130 0.284	01 au 03/09 01 au 03/09 30/08 au 01/09	vigilance vigilance

# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

		Seu	ils de qualificat	ion de la sécher	esse	Qm3J-N	Qm3J-N		0
Stations	Dépt.	Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)	(VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	(VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage

# Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	72.819	71.219	31/08 au 02/09	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	27.502	26.797	31/08 au 02/09	vigilance
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	1.512	1.440	01 au 03/09	vigilance
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	0.914	0.857	01 au 03/09	vigilance

#### Unité Arroux - Morvan (Saône-et-Loire)

L ATTOOK a RIGHY-SUT-ATTOOK	/ 1	4.100	2.300	1.400	1.000	2.033	2.307	01 40 03/09	
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	1.330	1.288	01 au 03/09	alerte
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	alerte
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.745	2.644	01 au 03/09	vigilance
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.148	0.146	01 au 03/09	vigilance

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	alerte
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.745	2.644	01 au 03/09	vigilance
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.148	0.146	01 au 03/09	vigilance
L'Ixeure à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.067	31/08 au 02/09	vigilance
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.458	0.426	01 au 03/09	vigilance
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.468	0.454	01 au 03/09	alerte
La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.341	0.336	01 au 03/09	vigilance
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	2.902	2.846	01 au 03/09	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.245	0.243	31/09 au 02/09	

# Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

#### Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	1.000	0.950	01/09 au 03/09	
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.137	1.100	01/09 au 03/09	vigilance
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.702	0.695	01/09 au 03/09	
L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
L'Armançon à Brienon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.087	29 au 31/08	
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
La Cure à Marigny-l'Église	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.031	29/08 au31/08	vigilance
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	3.500	2.700	2.100	1.700	4.968	4.927	01/09 au 03/09	
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.330	0.322	31/08 au 02/09	alerte
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.620	0.618	31/08 au 02/09	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	5.334	5.190	01 au 03/09	
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	25.168	24.142	01 au 03/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	46.569	30/08 au 01/09	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.472	0.464	02 au 04/09	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.473	0.464	01 au 03/09	
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.336	02 au 04/09	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.358	1.345	02 au 04/09	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.313	0.225	0.180	0.116	0.550	0.409	06 au 08/09	
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.278	01 au 03/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	4.821	4.779	01 au 03/09	

# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

# **Eaux superficielles**

		انبو؟	s de qualificat	ion de la séche	resse	Qm3J-N	Qm3J-N		
		Seuli	s de qualificat	Alerte	resse			Date du VCN3	Qualification
Zone de gestion	Station de référence	Vigilance	Alerte		Crise	(VCN3) 14	(VCN3) 14		hydrologique
_		(m³/s)	(m³/s)	renforcée	(m³/s)	jours (m³/s) au	jours (m³/s) au	observé	de l'étiage
				(m³/s)		01/09/2024	08/09/2024		
Département d	de la Côte-d'Or (21)								
Tille amont, Ignon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	1.515	1.300	01 au 03/09	
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	01 au 03/09	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.028	0.026	01 au 03/09	alerte
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	3.272	2.900	01 au 03/09	
	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	
Vouge, Biètre, Cent-	Cîteaux	0.164	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	
Fonts	La Biètre à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.300	26 au 28/08	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.265	01 au 03/09	
Bouzaise, Lauve,	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	vigilance
Rhoin, Meuzin	Cîteaux	0.104	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 a0 03/09	vigilarice
Dhouse	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.000	30/08 au 01/09	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	2.269	30/08 au 01/09	vigilance
Axe Saône									
Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	36.000	01 au 03/09	vigilance
Bassin Seine – Norma	ndie								
Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
Châtillonnais (Seine,	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	1.000	0.950	01/09 au 03/09	
Laignes, Petite	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.137	1.100	01/09 au 03/09	. della a a c
Laignes, Ource, Aube)	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.702	0.695	01/09 au 03/09	vigilance

# Département du Doubs (25)

Bassin Loire - Bretagne

	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.689	29/08 au 31/08	
Haute-Chaîne	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	4.435	3.830	31/08 au 02/09	vigilance
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	
	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.740	30/08 au 01/09	
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	vigilance
Urassien	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	
	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	
Basses vallées Doubs	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
- Ognon	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	vigilance
- Ognon	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	
L	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	

 Arroux, Lacanche
 L'Arroux à Dracy-Saint-Loup
 0.480
 0.260
 0.150
 0.090
 0.287
 0.245
 01/09 au 03/09
 alerte

	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
Allan	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	alerte
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

### **Eaux superficielles**

		Seuil	s de qualificati	ion de la séche	resse	Qm3J-N	Qm3J-N		0!!!!
Zone de gestion	Station de référence	Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)	(VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	,	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage

### Département du Jura (39)

#### Bassin Rhône – Méditerrannée – Corse

	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	
Nord Jura	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	alerte
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	
Seille	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	alerte
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	
Plateau Calcaire	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	vigilance
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	
Haute-Chaîne	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	vigilance
	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	

### Département de la Nièvre (58)

#### Bassin Loire – Bretagne

assin Loire – bretagne										
Acolin	L'Acolin à Saint-Germain- Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.468	0.454	01 au 03/09	alerte	
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	2.745	2.644	01 au 03/09	vigilance	
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur- Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	2.902	2.846	01 au 03/09		
Alène	L'Alène à Cercy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.458	0.426	01 au 03/09	vigilance	
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.148	0.146	01 au 03/09	vigilance	
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.067	31/08 au 02/09	vigilance	
Nièvre	La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.341	0.336	01 au 03/09	vigilance	
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.245	0.243	31/09 au 02/09		
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08		
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	72.819	71.219	31/08 au 02/09		
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	27.502	26.797	31/08 au 02/09	vigilance	

### Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.472	0.464	02 au 04/09	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.473	0.464	01 au 03/09	
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.031	29/08 au31/08	vigilance
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.620	0.618	31/08 au 02/09	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	5.334	5.190	01 au 03/09	

## Département de la Haute-Saône (70)

#### Bassin Rhône – Méditerrannée – Corse

	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	
D	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
Basses vallées Doubs  - Ognon	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	vigilance
- Ognon	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	
	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	4.347	4.004	01/09 au 03/09	
Vosges haute- saônoises	La Semouse à Saint-Loup-sur- Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	0.995	30/08 au 01/09	alerte renforcée
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.020	30 au 01/09	
	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.040	01/09 au 03/09	
Diatasu salasina da	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.054	31/08 au 02/09	
Plateau calcaire de Laute-Saône	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.292	0.285	02/09 au 04/09	vigilance
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.148	0.143	01/09 au 03/09	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.358	0.346	01/09 au 03/09	

#### Sous bassin de l'Allan

	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
Allan	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	alerte
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

#### Axe Saône

La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	5.287	5.066	31/08 au 02/09
Saône amont Le Coney à Fontenoy-le-C	Château 1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	2.117	30/08 au 01/09
Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	0.992	0.960	31/09 au 02/09

# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

# **Eaux superficielles**

		Seuil	s de qualificati	ion de la séche	resse	Qm3J-N	Qm3J-N		<b>6</b> 116 11
Zone de gestion	Station de référence	Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)	(VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	/	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage

# Département de la Saône-et-Loire (71)

### Bassin Rhône – Méditerrannée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	0.165	0.163	31/08 au 02/09	alerte
	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	
Seille et Guyotte	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	alerte
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	

#### Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	81.000	01 au 03/09	vigilance
·									

### Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08	
	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	2.639	2.367	01 au 03/09	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	1.330	1.288	01 au 03/09	alerte
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	1.512	1.440	01 au 03/09	vigilance
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	0.914	0.857	01 au 03/09	vigilance

# Département de l'Yonne (89)

#### Bassin Seine – Normandie

La Cure à Arcy-sur-Cure	3.500	2.700	2.100	1.700	4.968	4.927	01/09 au 03/09	
L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	25.168	24.142	01 au 03/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	46.569	30/08 au 01/09	
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
L'Armançon à Brienon-sur- Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.087	29 au 31/08	
Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.330	0.322	31/08 au 02/09	alerte
Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.278	01 au 03/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	4.821	4.779	01 au 03/09	
L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.358	1.345	02 au 04/09	
L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.336	02 au 04/09	
	L'Yonne à Gurgy L'Yonne à Pont-sur-Yonne Le Serein à Chablis (pont de la déviation) L'Armançon à Aisy-sur-Armançon L'Armançon à Brienon-sur- Armançon Le Cousin à Avallon Le Tholon à Senan La Vanne à Pont-sur-Vanne L'Ouanne à Charny	L'Yonne à Gurgy         14.000           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500           Le Cousin à Avallon         0.640           Le Tholon à Senan         0.270           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200           L'Ouanne à Charny         1.100	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360           Le Tholon à Senan         0.270         0.160           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500         11.000           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000         13.000           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490         0.270           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920         0.500           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600         3.100           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360         0.200           Le Tholon à Senan         0.270         0.160         0.140           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000         2.400           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780         0.610	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500         11.000         9.200           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000         13.000         11.000           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490         0.270         0.190           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920         0.500         0.290           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600         3.100         2.300           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360         0.200         0.150           Le Tholon à Senan         0.270         0.160         0.140         0.100           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000         2.400         2.000           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780         0.610         0.440	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500         11.000         9.200         25.168           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000         13.000         11.000         46.569           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490         0.270         0.190         1.845           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920         0.500         0.290         1.742           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600         3.100         2.300         11.087           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360         0.200         0.150         0.330           Le Tholon à Senan         0.270         0.160         0.140         0.100         0.282           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000         2.400         2.000         4.821           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780         0.610         0.440         1.358	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500         11.000         9.200         25.168         24.142           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000         13.000         11.000         46.569         46.569           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490         0.270         0.190         1.845         1.620           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920         0.500         0.290         1.742         1.742           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600         3.100         2.300         11.087         11.087           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360         0.200         0.150         0.330         0.322           Le Tholon à Senan         0.270         0.160         0.140         0.100         0.282         0.278           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000         2.400         2.000         4.821         4.779           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780         0.610         0.440         1.358         1.345	L'Yonne à Gurgy         14.000         12.500         11.000         9.200         25.168         24.142         01 au 03/09           L'Yonne à Pont-sur-Yonne         30.000         16.000         13.000         11.000         46.569         46.569         30/08 au 01/09           Le Serein à Chablis (pont de la déviation)         1.100         0.490         0.270         0.190         1.845         1.620         02 au 04/09           L'Armançon à Aisy-sur-Armançon         1.600         0.920         0.500         0.290         1.742         1.742         29 au 31/08           L'Armançon à Brienon-sur-Armançon         7.500         4.600         3.100         2.300         11.087         11.087         29 au 31/08           Le Cousin à Avallon         0.640         0.360         0.200         0.150         0.330         0.322         31/08 au 02/09           Le Tholon à Senan         0.270         0.160         0.140         0.100         0.282         0.278         01 au 03/09           La Vanne à Pont-sur-Vanne         4.200         3.000         2.400         2.000         4.821         4.779         01 au 03/09           L'Ouanne à Charny         1.100         0.780         0.610         0.440         1.358         1.345

### Département du Territoire de Belfort (90)

### Bassin Rhône – Méditerrannée – Corse

Sous bassin de l'Allan

	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
Allan	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	alerte
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

# Bulletin de veille hydrologique et piézométrique n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

			Cote piezo.	Cote piezo.	Date de la	Cote		Date de la	
Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	moyenne	minimale	cote mini.	(mNGF),	Cote actuelle	dernière cote	Tendance
			mensuelle (mNGF)	historique (mNGF)	historique	bulletin du 02/09/2024	(mNGF)	disponible	
	1		(	(		02/00/202	1		
		Eaux souterra	aines – bas	sin Saône					
Haute Chaîne (25 et 39)									
Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.35	806.47	01/12/18	807.55	ND	27/08/24	
Plateau calcaire jurassien (25 e Hauteroche (Crançot)	e <b>t 39)</b> 39	Calcaires iurassiques abaîna du lura 1ar platasu	427.59	420.29	2410110	427.00	428.39	05/09/24	7
		Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau  Alluvions de la basse vallée de la Loue entre			24/10/18				
Arc-et-Senans	25	Quingey et la confluence avec le Doubs	226.89	226.62	07/11/18	227.78	227.72	05/09/24	Я
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et	527.38	526.92	26/09/20	527.48	527.56	04/09/24	7
ivey	33	Bugey – BV Ain et Rhône	327.30	320.32	20/03/20	327.40	327.30	04/03/24	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
D (20 -+ 71)									
Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	200.86	199.94	26/09/20	201.02	201.03	05/09/24	7
Desires	- 00	Amortonia de la bresse planie de bietterans	200.00	100.01	20/00/20	201.02	201.00	00/00/21	
Basses vallées du Doubs et de	l'Ognon	(25 et 70)							
Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.01	270.91	20/09/09	272.43	272.30	05/09/24	
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	237.08	235.28	08/10/09	236.47	236.81	05/09/24	7
Molay	39	Alluvions du confluent Saone-Doubs	189.74	189.21	22/11/18	189.88	189.84	05/09/24	И
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du	223.92	223.24	22/10/23	223.84	223.85	05/09/24	7
	L	confluent Saône-Doubs			, .,==			, , = .	
	•		•		•				,
Allan (25 et 90)	1	T	1		1	1	1		
Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	382.91	382.27	08/08/15 10/01/23	382.99	383.10	05/09/24	7
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.87	379.65	10/01/23	380.18	380.20	05/09/24	
Vosges haute-saônoises (70)									
Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en	253.95	253.53	23/09/20	254.33	254.25	05/09/24	и
Breuches	70	amont de la confluence	253.95	253.53			254.25	05/09/24	R
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.13	250.62	23/10/15	251.23	251.23	05/09/24	=
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	422.99	421.88	29/08/22	422.81	422.83	05/09/24	7
Plateau haut de saônois (70)									
		Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-							
Sorans-lès-Breurey	70	Saône	265.23	260.52	16/10/23	260.55	260.66	05/09/24	7
Saône amont (70)	1	Ia	1		1	1			
Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute- Saône	192.08	191.91	10/03/11	192.11	192.16	05/09/24	7
		jeuene –					1		<u>.                                    </u>
Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne	(21)								
Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et	228.57	228.16	18/11/18	228.81	228.91	05/09/24	7
		profonde)			,.,			,,-	
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtillonnais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	224.97	223.28	18/10/23	224.90	224.79	05/09/24	Я
		Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et							
Chenôve	21	profonde)	232.25	229.81	03/04/92	233.00	232.99	05/09/24	И
				•				•	
Saône aval (01 et 71)	1	T	1		1	1			
Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	167.87	167.63	13/09/09	167.95	168.00	05/09/24	7
		Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de							
Saint-Cyr	71	Saône	175.68	174.80	16/10/23	175.33	175.33	05/09/24	=
				•			•	•	
		Eaux souterr	aines – ba	ssin Loire					
Nièvre et Saône-et-Loire									
Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène	231.98	230.30	14/10/19	231.95	232.13	05/09/24	7
T TOTAL COLO		et complexe multicouche des Limagnes	201.00	200.00	1 1/10/10	201.00	202.10	00/00/21	
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique	223.27	218.52	05/11/92	228.44	228.10	05/09/24	И
Mars-sur-Allier	58	supérieur du Nivernais nord libres et captifs Alluvions de l'Allier aval	176.72	176.44	22/10/23	176.86	176.87	05/09/24	7
	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais	234.61	233.24		235.70	235.74		7
L'Hôpital-Le-Mercier	/1	libres	∠34.61	233.24	14/10/19	235./0	235./4	05/09/24	7
		_							
		Eaux souterra	aines – bas	ssin Seine					
Yonne	1	Colorino linearidaine ( P. J. C.	ı		ı		1		
Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.04	260.55	05/11/15	261.96	262.18	05/09/24	7
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	147.65	146.50	22/11/09	150.61	150.46	03/09/24	ע
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.64	151.01	23/07/11	152.08	152.12	05/09/24	7
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	210.68	206.34	01/10/50	212.31	212.29	03/09/24	И
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.47	127.49	01/02/13	130.12	130.11	05/09/24	И
Arces-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	226.36	223.94	05/12/09	229.07	229.40	05/09/24	7
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	122.94	119.63	25/11/09	123.57	123.59	05/09/24	7

122.94

119.63

#### Pour information

Chéroy

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible. La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1. La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

89 Craie et Tertiaire du Gâtinais

#### Légende

123.57



123.59

